

PV de l'Assemblée Générale de l'APERÉ du 6 octobre 2011

Ouverture de l'assemblée à 20h15

La Présidente du comité, Priska Monnard, préside l'assemblée. 8 membres de l'association sont présents sur plus de 280 familles.

Se sont excusées les familles :

Turin, Messerli (Gilly), Pedrizat, Penta (Perroy),
Hediger (Bursinel), Gervasoni, Chevalley, Dux, Vollenweider, Chevallaz (Rolle)
Padie (Mont sur Rolle)

Viviane Subri et Catherine Safi membres du comité sont excusées (engagées auprès de l'ASPAIRE le même soir)

Pas de modification ou de remarque concernant l'ordre du jour.

1. Le PV de l'Assemblée Générale

du 11 octobre 2010 est adopté à main levée à l'unanimité.

2. Rapport d'activités :

Il est lu par les membres du comité. Remerciements au Sésame, à la commune de Rolle, pour la mise à disposition de la photocopieuse et des locaux. Remerciements aux Ecoles de Rolle pour la distribution du courrier.

3. Le rapport de la trésorière

Karin Müller, trésorière nous lit le rapport sur l'exercice du 1er août 2010 au 31 juillet 2011 :

Revenus

Nos membres paient une cotisation inchangée de Frs. 30. — par année scolaire pour un montant total de Frs 8'130.00 pour l'année scolaire 2010/2011. Les deux trocs nous ont apporté un bénéfice de presque Frs. 700. --, ce qui est un excellent résultat.

Dépenses

Comme chaque année le poste, le plus important est le versement de l'Association des parents d'élèves de Rolle et environs à l'Association des parents d'élèves du canton de Vaud. Pour cet exercice 2010/2011 nous avons versé Frs. 5'610.-. Ce montant sert à financer le bulletin qui paraît quatre fois par année et qui est envoyé à nos membres. Participation également à la gestion du secrétariat cantonal.

L'édition 2010 du minipasseport vacances nous est revenue à Frs. 195.-. Ce montant a été déduit des provisions « minipasseport ». Les dépenses pour le souk et les bricolages de Noël s'élèvent à Fr. 280.- en 2010.

La conférence de Dr. O. Revol nous a apporté un peu moins que Frs. 50.- grâce à la vente des livres offerts par Dr. Revol. Le poste transitoire au bilan résulte d'une facture impayée au 31 juillet 2011, participation de l'école pour cette conférence. La récolte de Frs. 860.- faite à la sortie de la conférence a été entièrement offerte au Sésame.

La Lanterne magique a demandé sa part de Frs. 700.- au débit des provisions activités. Ces provisions étaient créées après la dissolution de la cafète.

Avec un total des revenus de Frs. 8'848.25 et des dépenses de Frs. 9'226.05 nous annonçons une perte de Frs. 377.80 pour l'année scolaire 2010/2011.

4. Rapport des vérificateurs des comptes et adoptions de ceux-ci

Roberta Poulin lit le rapport des vérificateurs.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée aux vérificatrices et à la trésorière.

Les vérificateurs pour l'année prochaine seront Roberta Poulin et Sylvie Lebaz. Laurence Dubois comme suppléante.

5. Elections du comité

Viviane Subri, Laurence Dubois et Karin Mueller ne se représentent plus.

La Présidente remercie chaleureusement Viviane, Karin et Laurence pour leur travail et leur engagement au sein du comité. Laurence continuera à apporter son aide pour la mise à jour du site.

Trois nouveaux membres se présentent :

Jenny Ludford (mini-passeports)
Annika Walder (déjà membre active)
Nathalie Stanco (trésorie)

Elles sont élues à l'unanimité.

Le comité pour l'année scolaire 2011-2012, sera composé de Anne-Claire Aepli, Priska Monnard, Catherine Safi, Rodène Zingg, Nathalie Stanco, Jenny Ludford et Annika Walder.

Il est réélu par acclamation.

6. Divers et propositions individuelles.

- Sylvie Lebaz propose que les flyers troc et souk soient imprimés sur une seule feuille au lieu de deux. A voir, car l'organisation est différente.
- Demande de cours, d'info sur le contenu des cours.
- La cotisation n'a pas été rehaussée depuis longtemps. Elle ne peut être décidée ce soir mais cela sera mis à l'ordre du jour lors de la prochaine AG.

La présidente rappelle que les membres du comité payent eux aussi leur cotisation.

- Sylvie Lebaz demande qui organisera la prochaine fête des écoles en juin 2012. Le conseil d'établissement devrait répondre à cette question.
- Un membre informe que le bus de la cantine du Maupas arrive 10 à 15 min après la sortie des enfants. Pendant ce temps les enfants restent sans surveillance. Qui est responsable en cas d'accident ?

La présidente explique que les enseignants ne sont en effet plus responsables sur ce temps. Une loi a été votée il y a 2 ans demandant aux communes de prendre la relève. L'APERE va demander au comité de l'Ape-Vaud où en est avec cette loi de la journée continue.

- Cantine et transport de Rolle sont sous la responsabilité de la commune de Rolle.
- Roberta fait remarquer que les villages de l'Ouest ne sont pas représentés au sein du comité. Serait-il possible de faire un courrier aux membres de l'ouest pour qu'ils se mobilisent ?

Prochaines activités :

Le Troc et Le Souk : 4 & 5 novembre - Les bricolages de Noël : 26 novembre.

Visitez notre site web www.apere.ch.

La séance est levée à 21h45 par Priska Monnard qui remercie tout le Comité et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Pour le comité
Rodène Zingg